

BURKINA FASO

---

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET L'HYDRAULIQUE

---

SECRETARIAT GENERAL



**NOTE CONCEPTUELLE DU PROJET:**

Projet d'amélioration de la compétitivité du riz du Burkina

## Sommaire

1. Contexte .....	3
2. Justifications .....	4
3. Zone d'intervention potentielle et groupe cibles.....	4
3.1 Zone d'intervention .....	4
3.2 Groupe cible .....	4
4. Objectifs du Projet .....	5
5. Description des composantes, résultats et activités .....	5
<b>Composante 2 : Réduire les coûts de production du riz</b> .....	6
<b>Composante 3 : Promotion du riz du Burkina</b> .....	7
<b>Composante 3 : Promouvoir le riz du Burkina</b> .....	7
<b>Composante 4 : gestion du projet</b> .....	8
<b>Composante 4 :</b> .....	8
<b>Gestion de projet</b> .....	8
6. Coûts et Financements .....	9
7. Stratégie de Mise en œuvre du Projet .....	10
8. Organisation et gestion .....	10
9. Suivi-Evaluation .....	11
10. Fiche de Projet.....	12
Annexe 1 : Cadre logique.....	14
Annexe 2 Tableau récapitulatif des besoins acquis et détermination des ressources additionnelles .....	16

# 1. Contexte

Le Burkina Faso est un pays où le secteur agricole emploie plus de 80% de la population active et contribue en moyenne à 30% au PIB. Ce secteur est caractérisé par une faible productivité qui constitue une grande contrainte structurelle. En moyenne les rendements observés se situent à 44% des rendements potentiels (DGESS, 2020).

Cette faible productivité est due à la faible utilisation des intrants agricoles, faible niveau de mécanisation agricole et à la faible maîtrise de l'eau pour la production agricole.

Face à cette situation le gouvernement dans le souci d'assurer un développement durable du secteur de l'agriculture a élaboré et adopté des politiques et stratégies au niveau national et sectoriel.

Au titre de ces politiques et stratégies on peut citer : i) le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), (ii) la stratégie de croissance accélérée et du développement durable (SCADD), (iii) le document d'orientation stratégique pour une croissance durable des secteurs de l'agriculture et de l'élevage, (iv) le Plan Stratégique Opérationnel (PSO) pour une croissance durable du secteur de l'agriculture, (v) la Politique sectorielle de production agrosylvo-pastorale (PS-PASP), (vi) la Stratégie de développement rural (SDR) et (vii) le Programme national du secteur rural (PNSR).

A ces politiques s'ajoute le document de politique du Programme national de développement économique et social (PNDES). Toutes ces politiques et stratégies ont, entre autres, pour objectif de solutionner les nouveaux défis du secteur rural parmi lesquels la nécessité d'une autosuffisance alimentaire en riz.

Compte tenu de l'importance du riz dans la consommation et dans les importations du Burkina Faso et suite à la crise alimentaire de 2008, le gouvernement a élaboré la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR I) dont l'objectif est de « contribuer à une augmentation durable de la production nationale de riz en quantité et en qualité afin de satisfaire aux besoins et exigences des consommateurs ».

Au terme de la mise en œuvre de la SNDR I, la production de riz au Burkina s'est accrue progressivement avec un taux de croissance annuel de 5.25% sur la période de 2008 à 2018 (SDFA, 2019). Sur la même période, la production du riz est passée de 195 102 tonnes à 350 392 tonnes (MAAH, 2019).

Toutefois ce niveau de performance demeure insuffisant compte tenu de la croissance de la demande en riz au Burkina. Pour atteindre l'autosuffisance en riz, l'État en collaboration avec ses principaux partenaires techniques et financiers ont convenu de la formulation de la SNDR II.

Ainsi, l'élaboration de la SNDR II a été effective et la validation du document est intervenue le 28 janvier 2020 dans la salle de conférence du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles. Elle sera mise en œuvre pendant deux périodes successives de 2021 à 2025 et de 2026 à 2030 avec pour objectif global de « **satisfaire la demande en riz du pays et augmenter les revenus des acteurs sur la base d'une production nationale compétitive et durable** ». La première période consistera à l'accélération de la cadence pour satisfaire l'objectif de l'initiative du Président du Faso : « **Produire un million de tonnes de paddy d'ici à 2020-2021** » tout en amorçant l'accroissement progressif de la production pour

l'atteinte de l'autosuffisance en riz en 2025. La seconde période quant à elle, devrait permettre de consolider les acquis et de dégager un stock de sécurité ainsi qu'un surplus de riz pour l'exportation à l'orée 2030.

Le présent document est élaboré en vue de mener une réflexion avec les différents acteurs sur l'amélioration et la compétitivité du riz du Burkina.

## **2. Justifications**

Avec la crise alimentaire de 2008, le Gouvernement a adopté de nouvelles mesures (subvention des intrants, fixation du prix-plancher, aménagement des terres, renforcement de l'encadrement...) pour accroître la production nationale en riz. Elles se sont traduites par un accroissement de la production de 167 % passant de 195 102 tonnes en 2008 à 325 566 tonnes en 2018 (MAAH 2019). Quant aux superficies emblavées, elles sont passées de 86 106 ha en 2008 à 165 086 ha 2018(SDFA 2019).

Par ailleurs, le Burkina Faso dispose d'un fort potentiel notamment en terres aménageables : environ 500 000 hectares de bas-fonds aménageables dont moins de 10% sont aujourd'hui aménagés et plus de 233 500 ha irrigables dont moins de 5% est actuellement mis en valeur.

Au Burkina Faso, les coûts de l'énergie et des équipements de production et de transformation du riz sont relativement élevés entraînant par conséquent des prix au consommateur également élevés comparativement au riz importé. A cela s'ajoute la faible qualité du riz liée aux impuretés constatées dans certains stocks qui ont pour conséquence la préférence du riz importé au détriment du riz national par certains consommateurs.

C'est toute l'importance de travailler à pallier ces contraintes afin de rendre le riz national compétitif au plan national et plus tard à l'échiquier international

Le projet a pour finalité à long terme de:

- contribuer à la satisfaction des besoins en riz ;
- contribuer à la lutte contre la pauvreté à travers l'accroissement de l'emploi et l'amélioration des revenus des riziculteurs ;
- Accroître les exportations en riz.

## **3. Zone d'intervention potentielle et groupe cibles**

### **3.1 Zone d'intervention**

La zone d'intervention du projet est le territoire national.

### **3.2 Groupe cible**

Les bénéficiaires directs du projet sont les organisations des producteurs, des transformateurs, des étuveuses et des commerçants.

Les bénéficiaires indirects du projet sont :

- Les consommateurs à travers l'accroissement de l'offre nationale en riz de qualité.
- Les fournisseurs (intrants et équipements)

## 4. Objectifs du Projet

Le projet vise à contribuer à l'amélioration de la compétitive du riz du Burkina.

De manière spécifique il s'agira de :

1. Améliorer la commercialisation du paddy
2. Réduire les coûts de production du riz
3. Promouvoir le riz du Burkina

## 5. Description des composantes, résultats et activités

Le projet s'exécutera à travers quatre (4) composantes :

1. Amélioration de la commercialisation du paddy ;
2. Réduction des coûts de production du riz ;
3. Promotion du riz du Burkina ;
4. Gestion du projet.

### **Composante 1:Amélioration de la commercialisation du paddy**

Elle a pour objectif de développer une demande croissante du paddy. La mise en œuvre de la composante 1 aura les résultats suivants :

**Résultat 1.1.La contractualisation entre les acteurs de la filière est effective.**

**Résultat 1.2.Des normes de réalisation des infrastructures de commercialisation du riz du Burkina sont définies**

**Résultat1.3. L'accès aux équipements et matériels de normalisation est facilité**

**Résultat 1 .4. Le warrantage comme source de facilitation d'accès au financement est promu**

**Tableau N°1 : activités retenues dans le cadre de la composante 1**

<p align="center"><b>Composante 1 :</b> Améliorer la commercialisation du paddy</p>	<p align="center"><u>Résultat 1.1</u></p> <p>La contractualisation entre les acteurs de la filière est effective</p>	<p><u>Activité 1.1.1.</u> Actualiser la cartographie des acteurs de la filière et des points de vente</p> <p><u>Activité 1.1.2.</u> Diffuser les résultats de la cartographie des acteurs de la filière et des points de vente</p> <p><u>Activité 1.1.3.</u> Organiser des cadres de mise en relation entre les acteurs</p> <p><u>Activité 1.1.4.</u> Accompagner la fonctionnalité des bourses des marchés du riz</p> <p><u>Activité 1.1.5.</u> Renforcer les capacités des acteurs (contractualisation, marketing, gestion des stocks, gouvernance d'infrastructures de stockage et de mise en marché, etc.)</p>
	<p align="center"><u>Résultat 1.2</u></p> <p>Des normes de réalisation des infrastructures de commercialisation du riz du Burkina sont diffusées</p>	<p><u>Activité 1.2.1.</u> Diffuser les normes de réalisation des infrastructures de commercialisation du riz</p> <p><u>Activité 1.2.2.</u> Accompagner les acteurs de la commercialisation au respect des normes de réalisation des infrastructures de commercialisation du riz du Burkina</p>
	<p align="center"><u>Résultat 1.3</u></p> <p>L'accès aux équipements et matériels de normalisation est facilité</p>	<p><u>Activité 1.3.1.</u> Faciliter l'accès au financement des équipements et matériels normalisés</p> <p><u>Activité 1.3.2.</u> Renforcer les capacités des acteurs sur la gestion des équipements et matériels normalisés</p>
	<p align="center"><u>Résultat 1.4</u></p> <p>Le warrantage comme source de facilitation d'accès au financement est promu</p>	<p><u>Activité 1.4.1:</u> Renforcer les capacités des acteurs sur le mécanisme de crédit-stockage et les normes de stock de paddy warranté</p> <p><u>Activité 1.4.2:</u> Vulgariser les textes juridiques et réglementaires sur la pratique du warrantage au Burkina Faso</p> <p><u>Activité 1.4.3:</u> Accompagner les acteurs à l'assouplissement des conditions d'accès au crédit-stockage</p>

**Composante 2 : Réduire les coûts de production du riz**

L'objectif de cette composante consiste à baisser les coûts de production afin de réduire le prix du produit fini de qualité (riz blanc et riz étuvé) au consommateur.

**Résultat 2.1 :** La facture énergétique de la chaîne de valeurs riz est réduite ;

**Résultat 2.2** : la connectivité entre les zones de production et de commercialisation est améliorée.

**Tableau N° 2** : activités retenues dans le cadre de la composante 2

<b>Composante 2 :</b> <b>Réduire les coûts de production du riz</b>	<u>Résultat 2.1</u> La facture énergétique de la chaîne de valeurs riz est réduite	<u>Activité 2.1.1</u> : Identifier les équipements faiblement énergétiques <u>Activité 2.1.2</u> : Faciliter l'accès aux technologies relatives aux énergies renouvelables <u>Activité 2.1.3</u> : Accompagner les acteurs à l'utilisation des équipements et différentes sources énergétiques identifiées
	<u>Résultat 2.2</u> La connectivité entre les zones de production et de commercialisation est améliorée	<u>Activité 2.2.1</u> :réaliser des infrastructures de désenclavement des sites de production <u>Activité 2.2.2</u> : réhabiliter les infrastructures de désenclavement des sites de production <u>Activité 2.2.3</u> : promouvoir l'accès des équipements roulants adaptés au transport des produits du riz <u>Activité 2.2.4</u> : sensibiliser les acteurs sur les achats/ventes groupés du paddy

### **Composante 3 : Promotion du riz du Burkina**

Cette composante a pour objectif de créer un marché durable et de fidéliser les consommateurs du riz du Burkina. L'opérationnalisation de cette composante vise deux résultats :

**Résultat 3.1** : La communication pour la promotion du riz du Burkina est renforcée ;

**Résultat 3.2** : Le label « riz du Burkina » est créé et promu ;

**Résultat 3.3** : Un mécanisme de régulation du marché du riz du Burkina est fonctionnel

**Résultat 3.4** : Le SIM du riz est renforcé ;

**Résultat 3.5** : Les marchés institutionnels du riz sont renforcés.

**Tableau N°3** : Activités retenues dans le cadre de la composante 3

<b>Composante 3 :</b> <b>Promouvoir le riz du</b>	<u>Résultat 3.1</u> La communication pour la promotion du riz du Burkina est renforcée	<u>Activité 3.1.1</u> : élaborer un plan de communication pour la promotion du riz du Burkina <u>Activité 3.1.2</u> : mettre en œuvre le plan de communication pour la promotion du riz du Burkina
--	---	---

<b>Burkina</b>	<u>Résultat 3.2</u> Le label « riz du Burkina » est créé et promu	<u>Activité 3.2.1:</u> Accompagner les acteurs à la création du label riz du Burkina <u>Activité 3.2.2 :</u> Accompagner les acteurs à se conformer aux normes du label <u>Activité 3.2.3:</u> Promouvoir le label riz du Burkina <u>Activité 3.2.4:</u> organiser des foires sur la commercialisation du riz
	<u>Résultat 3.3</u> Un mécanisme de régulation du marché du riz du Burkina est fonctionnel	<u>Activité 3.3.1:</u> actualiser le référentiel technico-économique sur la production et transformation <u>Activité 3.3.2 :</u> diffuser le référentiel technico-économique sur la production et transformation <u>Activité 3.3.3.</u> Réaliser une étude diagnostique du circuit de distribution et de régulation du marché du riz au Burkina Faso <u>Activité 3.3.4.</u> Mettre en place un mécanisme de régulation du marché du riz du Burkina <u>Activité 3.3.5.</u> Accompagner le fonctionnement du mécanisme de régulation du marché du riz du Burkina Faso
	<u>Résultat 3.4</u> Le SIM du riz est renforcé	<u>Activité 3.4.1 :</u> Faire l'état des lieux du fonctionnement du SIM Agri du CIR-B <u>Activité 3.4.2 :</u> Renforcer le fonctionnement de SIM Agri du CIR-B
	<u>Résultat 3.5</u> Les marchés institutionnels du riz sont renforcés	<u>Activité 3.5.1:</u> sensibiliser les acteurs de la commande publique sur la préférence du riz du Burkina dans les marchés institutionnels <u>Activité 3.5.2 :</u> Mettre en place une réglementation spécifique régissant les marchés institutionnels

#### **Composante 4 : gestion du projet**

Cette composante a pour objectif de mettre en œuvre les activités du projet conformément au document de projet. Il s'agira plus précisément d'atteindre les deux résultats suivants :

**Résultat 4.1 :** Au moins 80% des programmations des activités et des finances sont réalisées

**Résultat 4.2 :** les PTF et les ministères de tutelle sont informés des étapes d'exécution du projet.

**Tableau N°4 :** Activités retenues dans le cadre de la composante 4

<b>Composante 4 : Gestion de</b>	<u>Résultat 4.1</u> Au moins 80% des programmations	<u>Activité 4.1.1 :</u> planifier la mise en œuvre du projet <u>Activité 4.1.2 :</u> mettre en place un système de suivi évaluation <u>Activité 4.1.3 :</u> mettre en œuvre les activités



des activités et des finances sont réalisées	<u>Activité 4.1.4</u> : suivre et évaluer les activités <u>Activité 4.1.5</u> : organiser des ateliers de concertation des parties prenante <u>Activité 4.1.6</u> : réaliser des audits
<u>Résultat 4.2</u> Les PTF et le ministère de tutelle, sont informés des étapes d'exécution du projet	<u>Activité 4.2.1</u> : transmettre les rapports trimestriels et annuels au PTF et au ministère de tutelle ; <u>Activité 4.2.2</u> : Organiser des sessions du comité de revu

## 6. Coûts et Financements

Le coût du Projet est estimé à 4 058 000 000 de franc CFA. La répartition par composante est indiquée dans le tableau suivant :

**Tableau N°5** : Synthèse du cout du projet

Composantes	Coûts	Part
Amélioration de la commercialisation du paddy	500 000 000	12,32 %
Réduction des coûts de production du riz	1 558 000 000	38,39 %
Promotion du riz du Burkina	2 000 000 000	49,29 %
Gestion du projet	-	-
<b>Total</b>	<b>4 058 000 000</b>	<b>100 %</b>

**Tableau N°6** : Synthèse du financement à rechercher

Composantes	Besoins de financement estimés Coûts (milliers)	Financements existants	Financement à rechercher
Amélioration de la commercialisation du paddy	500 000 000		
Réduction des coûts de production du riz	1 558 000 000		
Promotion du riz du Burkina	2 000 000 000		
Gestion du projet	-		
<b>Total</b>	<b>4 058 000 000</b>		

## 7. Stratégie de Mise en œuvre du Projet

Les activités du projet seront pilotées par une Unité de Coordination du Projet (UCP) qui mettra les transformateurs au centre des interventions du projet. Notre stratégie de mise en œuvre sera basée sur un modèle de contractualisation avec le transformateur au centre des relations entre les acteurs. Le projet facilitera la mise en relation et le renforcement de capacité des acteurs de la chaîne de valeur du riz du Burkina.

Au niveau de la composante amélioration de la commercialisation du paddy le projet contribuera à la mise en place d'un mécanisme fonctionnel de régulation du marché du riz du Burkina ; à l'effectivité de la contractualisation entre les acteurs de la filière ; à la définition de normes de réalisation des infrastructures de commercialisation du riz du Burkina etc.

Quant au niveau de la composante réduire les coûts de production du riz le projet mettra l'accent sur la réduction de la facture énergétique de la chaîne de valeurs ; à la connectivité entre les zones de production et de commercialisation.

Enfin au niveau de la composante promouvoir le riz du Burkina le projet sera focalisé sur la communication pour la promotion du riz du Burkina ; la création d'un label « riz du Burkina » ; la mise en place d'un mécanisme de régulation du marché du riz du Burkina ; le renforcement des marchés institutionnels du riz et la maîtrise de l'information économique et financière à travers le SIM du riz

Pour ce faire, il s'appuiera sur les structures de recherche, des prestataires de service, des services techniques du ministère en charge de l'agriculture et les faitières des OPA.

## 8. Organisation et gestion

L'Etat Burkinabé à travers le ministère en charge de l'agriculture est le maître d'ouvrage (tutelle technique) du projet qui délèguera sa mise en œuvre à une UCP. De manière plus spécifique, l'UCP sera chargée de :

- Contractualiser avec les auditeurs externes et les prestataires recrutés ;
- Coordonner la mise en œuvre des activités et le suivi-évaluation des activités du projet;
- Informer le ministère de tutelle et les PTF de l'exécution du projet.

Au niveau central, l'UCP sera dirigé par un coordonnateur assisté d'un personnel technique et administratif pour la mise en œuvre du projet.

Au niveau régional et local, le projet s'appuiera pour la mise en œuvre des activités, sur les structures déconcentrées du ministère en charge de l'agriculture et les structures décentralisées par le biais des protocoles définissant les responsabilités de chaque partie.

## 9. Suivi-Evaluation

Le service de suivi-évaluation de l'UGP est chargé du suivi des activités du projet et l'élaboration des rapports au niveau central par une compilation des rapports régionaux. Il s'appuiera sur un large dispositif qui impliquera les parties prenantes (structures déconcentré du ministère en charge de l'agriculture, Prestataires et bénéficiaires). Le projet mettra en place un système de suivi-évaluation qui fera l'objet d'un partage avec l'ensemble des acteurs avant sa mise en œuvre. Eventuellement le cadre logique pourrait être révisé afin de définir un cadre de résultat réaliste, ainsi que les indicateurs SMART.

## 10. Fiche de Projet

Fiche Synoptique	
<b>Intitulé :</b>	<b>Projet d'amélioration de la compétitivité du riz du Burkina</b>
<b>Maître d'ouvrage :</b>	Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique
<b>Maître d'œuvre :</b>	Unité de Coordination du Projet
<b>Localisation :</b>	Territoire National
<b>Groupe cible</b>	Organisations des producteurs, des transformateurs, des étuveuses et des commerçants.
<b>Durée :</b>	5 ans
<b>Budget Total :</b>	<b>4 058 000 000 franc CFA</b>
<b>Source de financement</b>	Etat et PTF
<b>Objectif général</b>	Amélioration de la compétitive du riz du Burkina
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>OS1</b> : Améliorer la commercialisation du paddy <b>OS2</b> : Réduire les coûts de production du riz <b>OS3</b> : Promouvoir le riz du Burkina <b>OS4</b> : Gestion du Projet
<b>Résultats attendus:</b>	<b>OS1</b> : Améliorer la commercialisation du paddy <b>Résultat 1.1. La contractualisation entre les acteurs de la filière est effective.</b> <b>Résultat 1.2. Des normes de réalisation des infrastructures de commercialisation du riz du Burkina sont définies</b> <b>Résultat 1.3. L'accès aux équipements et matériels de normalisation est facilité</b> <b>Résultat 1.4. Le warrantage comme source de facilitation d'accès au financement est promu</b>
	<b>OS2</b> : Réduire les coûts de production du riz <b>Résultat 2.1 : La facture énergétique de la chaine de valeurs riz est réduite ;</b> <b>Résultat 2.2 : la connectivité entre les zones de production et de commercialisation est améliorée.</b>
	<b>OS3</b> : Promouvoir le riz du Burkina <b>Résultat 3.1 : La communication pour la promotion du riz du Burkina est renforcée ;</b> <b>Résultat 3.2 : Le label « riz du Burkina » est créé et promu ;</b> <b>Résultat 3.3 : Un mécanisme de régulation du marché du riz du Burkina est fonctionnel ;</b> <b>Résultat 3.4 : Le SIM du riz est renforcé ;</b> <b>Résultat 3.5 : Les marchés institutionnels du riz sont renforcés</b>

	<b>OS4 :Gestion du Projet</b>
	<p><b>Résultat 4.1</b> : Au moins 80% des activités programmées sont réalisées</p> <p><b>Résultat 4.2</b> : les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et le ministère de tutelle sont informés des étapes d'exécution du projet</p>
<b>Risques majeurs et action de mitigation</b>	

## Annexe 1 : Cadre logique

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
<b>1. OBJECTIF GLOBAL</b>			
<b>Amélioration de la compétitive du riz du Burkina.</b>	Part du riz du Burkina dans la consommation nationale du riz Niveau des importations		
<b>2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES</b>			
1. Améliorer la commercialisation du paddy	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evolution de la quantité du riz local commercialisé</li> <li></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'évaluation</li> <li>Enquête</li> <li>Agrément</li> <li>Les études</li> <li></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La surenchère des coûts des équipements de transformation</li> <li>La défaillance des fournisseurs</li> <li>L'instabilité institutionnelle</li> <li>Le changement climatique</li> </ul>
2. Réduire les coûts de production du riz	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evolution du coût unitaire de production de paddy</li> <li>Evolution des marges des producteurs</li> </ul>		
3. Promouvoir le riz du Burkina	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>		
<b>3. RÉSULTATS</b>			
<b>Composante 1: Améliorer la commercialisation du paddy</b>			
1.1 La contractualisation entre les acteurs de la filière est effective.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le nombre d'accords commerciaux entre les transformateurs et les commerçants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'études</li> <li>rapport d'exécution/mise en œuvre</li> <li>enquête/enregistrement</li> </ul>	
1.2 Des normes de réalisation des infrastructures de commercialisation du riz du Burkina sont définies	<ul style="list-style-type: none"> <li>nombre d'infrastructures de commercialisations au normes</li> <li></li> </ul>		
1.3 L'accès aux équipements et matériels de normalisation est facilité		<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'exécution</li> <li>Rapport d'évaluation</li> </ul>	
1.4. Le warrantage comme source de facilitation d'accès au financement est promu	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de contrats de warrantage signés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	
<b>Composante 2: Réduire les coûts de production du riz</b>			
2.1 La facture énergétique de la chaîne de valeurs riz est réduite ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evolution des facteurs énergétiques</li> <li></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les études</li> <li>Rapport d'exécution</li> <li>Les fiches de crédit</li> <li>Agrément</li> <li></li> </ul>	
2.2 la connectivité entre les zones de production et de commercialisation est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Longueur de pistes d'accès réalisées</li> <li></li> </ul>		
<b>Composante 3 Promouvoir le riz du Burkina</b>			
3.1 La communication pour la promotion du riz du Burkina est renforcée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de thématiques développées</li> <li>Nombre de spots réalisés</li> <li>Nombre de foires réalisées</li> <li>Nombre de session de sensibilisation réalisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports</li> <li>Enquête</li> <li></li> </ul>	

<b>Programme/Projet</b>	<b>Indicateurs Objectivement vérifiables</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses/Risques importants</b>
3.2 Le label « riz du Burkina » est créé et promu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Label riz local créé</li> <li>• Nombre de sessions de sensibilisation</li> <li>•</li> </ul>		
3.3 Un mécanisme de régulation du marché du riz du Burkina est fonctionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de</li> <li>•</li> </ul>		
3.4 Le SIM du riz est renforcé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de bulletin sur le suivi des marché édités</li> <li>• Nombres d'agriculteurs informés sur les prix via les TIC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	
3.5 Les marchés institutionnels du riz sont renforcés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution des commandes institutionnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrats signées</li> </ul>	
<b>Composante 4: Gestion du projet</b>			
4.1 Au moins 80% des activités programmées sont réalisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'exécution des activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports</li> <li>• Comité de revue</li> </ul>	
4.2 Les PTF et le ministère de tutelle, sont informés des étapes d'exécution du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rapports diffusés</li> </ul>		

## Annexe 2 Tableau récapitulatif des besoins acquis et détermination des ressources additionnelles

Actions	Cibles	Existant	Financement		
			Besoin estimé	Besoin acquis	Besoin résiduel
Appuyer la mise en relation entre les usiniers et les commerçants	Nombre de contrat de vente				
	Nombre de contrat de warrantages				
Mettre aux normes les infrastructures de commercialisations	Nombre de marchés au norme				
Désenclaver les zones de productions et de commercialisation	Km de piste de productions réalisés				
Appuyer la réduction des coûts de l'électricité	Réduction de ..% des factures d'électricité				
Améliorer la communication sur le riz local	un label riz local est mis en place				
	Nombre de session de promotion organisé				
	Un dispositif d'information sur les prix mise en place				
	Mesures pour réguler le marché prises				
Assurer un bon reporting et un bon fonctionnement du projet	Les ressources financières nécessaires sont disponibles en quantité et en temps				



